

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

AIDEZ MOI MA MERE REFUSE LES SOINS

Par **LeaKim** Posté le 21/12/2022 à 14h54

Bonjour à tous,

Je vous remercie d'avance de prendre le temps de lire mon appel à l'aide et j'espère de tout cœur avoir des réponses

Je m'appelle Léa, j'ai 23 ans. Ma mère à 63 ans.

Je ne vis plus avec elle, j'ai quitté l'appartement il y a maintenant 2 ans mais je continue très régulièrement d'aller la voir, mais voilà, son état est aujourd'hui CATASTROPHIQUE.

J'ai peur de perdre ma maman

Voilà le début de l'histoire...

Déjà à savoir : ma mere vie avec mon beau pere, qui est handicapé (fauteuil roulant mais autonome)

J'ai une mère qui a toujours eu de terribles obstacles dans sa vie, c'est une femme battante qui a su avancer malgré tous ses malheurs. Je l'ai toujours connu assez dépressive, surtout à mon adolescence ou elle a eu une première phase avec la maladie (alcoolisme) mais elle s'en est sorti petit à petit. Je ne sais plus trop bien comment car j'étais assez détaché de cette dépendance que je ne comprenais pas bien. Elle est resté sobre 4 ans sans boire une goutte.

Puis à repris un peu l'alcool mais pas de façon régulière. Un petit verre à Noël, puis à l'anniversaire, à chaque occasion... Puis le vin au resto.. C'est venu subtilement et je ne me suis pas rendu compte qu'elle retombait dans la maladie.

En fin de carrière, elle s'est mise à boire tous les week end de façon excessive, étant dépressive cela "l'aidait" et lui vidait la tête. La semaine au travail : pas une goutte d'alcool !

Les week end devenait insupportable, elle était couché constamment, ne faisant plus aucunes activités. Ses amis et ma tante se sont petit à petit éloigné car la moindre invitation (anniversaire ou autres), cela finissait par ma mère très alcoolisé qui pleure et qui fini par l'alcool mauvais....

Le drame est arrivé à sa retraite. Sans vraiment de projet de retraite, elle n'a pris gout à rien mis à part s'évader grâce à l'alcool. Du matin au soir devant le canapé, elle boit bière ou vin pétillant. Si il y a un autre alcool elle le boit et ne s'arrête pas. Elle rêve, oublie toute nos conversations, n'est plus capable de s'intéressé à quoi que ce soit

Avant elle s'occupait un peu de mon beau père qui est handicapé, elle ne fait plus rien et l'abandonne complètement.

J'étais déjà très stressé et inquiète par cette situation. J'essayais de trouver des activités, la faire sortir, faire des Week end... rien n'y faisait

Puis, elle a chuté...

1 fois dans la salon contre la table... 1 fois dans ses escaliers.. 1 fois dans sa chambre

Je l'ai retrouvé avec des bleus, même un cocard à l'œil avec ses chutes

C'est trop ! j'ai contacté une association : Addiction France à Dammarie les Lys, elle est venu car elle souhaitait s'en sortir

Elle a eu 2/3 rdv avec une psychologue qu'elle semblait apprécié, puis est venu le rdv de l'addictologue.

Ma mère voulait un traitement de sevrage, l'addictologue à fermement refusé ! Ma mère prend un traitement pour la dépression, il est hors de question de cumuler 2 traitement. De plus, elle est contre un sevrage seule. Elle lui propose la cure, aller en maison de repos, l'hôpital c'est NON. Mais mère refuse. Elle ne veut pas car elle dit ne pas vouloir laissé mon beau père en fauteuil (alors qu'il est autonome et pourrait avoir le droit d'une aide à domicile)

Elle a donc mis fin aussi à ses rdv avec la psy et s'est braqué

Son état empire, elle se nourrit que rarement, grignote uniquement, elle boit toute la journée. Je ne peux plus avoir aucune discussion censé. Je l'ai déjà retrouvé par terre dans la cuisine en état d'ivresse... Ou dans la salle de bain.. Faisant ses besoins sur elle parfois...

Je vacille entre COLERE, CULPABILITE, AMOUR, HAINE, PEUR... J'ai essayé la discussion calme, énervé, l'ultimatum...

Je pleure le soir par peur de la perdre, elle me dit qu'elle veut mourir, elle n'a plus le gout à rien

Elle refuse tous les soins, elle ne veut pas aller à l'hôpital

Que dois je faire ??? Est-ce possible de l'interner de force ? Ai-je un recours ? AIDEZ MOI SIL VOUS PLAIT

Je vous en supplie un jour on m'appellera au travail pour me dire qu'il est arrivé quelque chose...

Merci de m'avoir lu, rien qu'un soutien écrit est le bienvenue....

Léa

7 RÉPONSES

roiask - 21/12/2022 à 18h44

Bonsoir LeaKim,

Je t'envoie tout mon soutien, c'est vraiment une situation difficile à vivre pour toi, ta mère et ton beau père !!

Effectivement la forcer à rentrer en cure ou a l'hôpital serais peut être là solution en accord avec ton beau-père, est ce possible je ne sait pas, tu a déjà contacté les pompier ou le samu ??

J'espère que quelqu'un te répondra pour t'indiquer une démarche pour avancer et aller vers un rétablissement de ta mère !!

Si tu a besoin de parler, fait le, tu sera lu !!

Courage

Mamandu13 - 21/12/2022 à 20h10

Bonsoit Lea,

Je comprends votre angoisse. Je ne pense pas que l'on puisse obliger quelqu'un à se faire soigner contre son gré mais si elle faisait un malaise, n'hésitez pas à appeler les pompiers et à l'hôpital, je pense qu'elle sera mise en relation avec un psy. Et si sa vie est en danger ils pourraient lui forcer la main pour un suivi.

Courage Léa

Clairebchr - 22/12/2022 à 00h21

Bonjour Léa,

Je te souhaite bien du courage pour pouvoir faire face. Je suis dans une situation similaire avec un proche.

Tout d'abord, je te conseille de te rendre dans un CSAPA. Dans ces structures, tu pourras recevoir une écoute et rencontrer un ou une psy spécialisé en addictologie. Tu pourras leur présenter la situation de ta maman et avoir des conseils sur la marche à suivre.

Ensuite, au niveau médical, une hospitalisation sous contrainte est possible mais elle nécessite deux certificats médicaux provenant de deux médecins différents. C'est une procédure lourde et compliquée si ta maman refuse les soins. Avant d'en arriver là, je te conseille de saisir un juge des tutelles (avec l'aide d'un avocat spécialisé en droit des personnes) pour pouvoir faire rentrer progressivement ta maman dans un parcours de soin ou au minimum un suivi médico-social. C'est aussi une procédure assez complexe mais elle me paraît plus durable et moins « brutale ».

Bon courage, et bonnes fêtes malgré tout!

LeaKim - 25/01/2023 à 13h32

Bonjour à tous les 3

Je vous remercie d'avoir répondu et je m'excuse d'y répondre que maintenant

Merci d'avoir pris un peu de votre temps pour me répondre à mon appel à l'aide.

Ma maman est malheureusement décédée 4 jours après avoir posté mon message sur ce forum.

Si quelqu'un dans une situation similaire me lit, prenez soin de votre proche malade. Prenez en main sa situation, faites appels à des professionnels, j'ai malheureusement trop attendu.

Je souhaite du courage à vous tous, je souhaite que vous vous soignez, je souhaite qu'il n'arrive plus de situation dramatique comme la mienne.

J'écris ce message en hommage à ma maman. Je l'aime de tout mon cœur et je m'en voudrais toujours, de ne pas avoir su apaiser son cœur.

Bonne continuation à tous.

Léa

Moderateur - 26/01/2023 à 09h27

Bonjour LeaKim,

Toute l'équipe d'Alcool info service vous adresse ses condoléances pour la perte de votre maman.

Soyez indulgente avec vous-même et ne vous reprochez pas trop de n'avoir pas su "apaiser son cœur". C'est là quelque chose de très difficile et de parfois inaccessible car l'alcool anesthésie les émotions tout en cristallisant la souffrance. C'est très compliqué et beaucoup de proches n'y arrivent pas, même en essayant de tout leur cœur.

Courage pour la suite et paix à l'âme de votre maman, désormais.

Bien cordialement,

le modérateur.

patricem - 26/01/2023 à 17h07

Bonjour,

Mon psychiatre m'a déjà fourni en même temps des documents contre la dépression et contre l'alcool, cela ne semble pas lui avoir posé de problème. Et une clinique privée conventionnée ne facture pas, de mémoire, de frais de lit sauf à demander une chambre seule. Dans ce cas c'est la mutuelle qui va gérer une partie de la différence. Cela permet donc un sevrage en milieu médical même si l'hôpital a refusé. Vérifiez quand même avec la mutuelle s'il y a des conditions de prise en charge préalables à une entrée en clinique conventionnée.

Courage,

Patrice

roiask - 27/01/2023 à 11h18

Bonjour LeaKim,

Toutes mes condoléances pour ta maman et paix à son âme !!

Merci pour ton message ou tu pense aux gens en difficulté et ou tu leur envoie du courage

Force et Courage a toi aussi et bonne continuation !!
